

# Sans détour

NUMÉRO 15 — DÉCEMBRE 2008

## Bulletin de liaison de la Direction de l'Abitibi-Témiscamingue



Pour le ministère des Transports, la période actuelle en est généralement une de transition dans notre belle et grande région de l'Abitibi-Témiscamingue. Certains chantiers sont encore en cours et, malgré les parachèvements prévus en 2009, bientôt nous fermerons les livres sur cette saison des travaux 2008 qui a été, somme toute, l'une des plus riches en matière d'investissements.

Début décembre, c'est la période de l'année où nous sommes fin prêts à faire face à l'hiver. Pour la saison 2008-2009, la grande nouvelle concerne l'obligation de rouler avec des véhicules de promenade munis de quatre pneus d'hiver en bon état entre le 15 décembre et le 15 mars. En Abitibi-Témiscamingue, cette nouvelle mesure ne touchera toutefois qu'un groupe restreint d'usagers. En effet, dans notre région, on a compris depuis fort longtemps l'importance d'installer des pneus d'hiver dès la fin du mois d'octobre, si bien que pas moins de 92 % des véhicules de promenade en possédaient déjà, selon un sondage réalisé il y a quelques années. Bien qu'elle ne concerne que peu d'usagers de la route, la nouvelle obligation aura cependant un impact positif sur la sécurité, puisque 38 % des accidents qui survenaient en hiver impliquaient au moins un véhicule muni de pneus quatre-saisons.

**Québec 511** est une autre nouveauté non négligeable. En composant ces trois chiffres, vous avez accès à des renseignements sur les travaux routiers et les conditions hivernales. Vous pouvez aussi rapporter un incident routier, faire une plainte ou obtenir un renseignement général. Ce service devrait s'améliorer au fil des ans, puisque le Ministère compte signer bientôt des ententes avec des partenaires afin d'y ajouter de l'information pertinente en matière de transport, comme l'horaire des avions et des autobus.

Encore cette année, nous revenons en force avec une campagne d'information visant à sensibiliser la population à modifier son comportement derrière le volant pendant la saison hivernale. Bien que le message soit dit de diverses façons au fil des ans, il revient toujours à cette simple phrase : adaptons notre conduite aux conditions routières.

En terminant, je désire féliciter les municipalités de La Sarre, Duhamel-Ouest et Témiscaming qui ont reçu la certification de village-relais grâce à leur dossier de candidature impressionnant.

Je profite de l'occasion pour vous souhaiter de Joyeuses Fêtes ainsi qu'une Bonne et Heureuse Année 2009.

Yves Coutu, ing., directeur

# Québec 511 Info Transports remplace maintenant Inforoutière

**Le 25 octobre dernier, le ministère des Transports a inauguré le service téléphonique abrégé 511 réservé aux renseignements en matière de transports sur le réseau québécois.**

Le ministère des Transports rejoint la communauté nord-américaine grandissante qui offre des services 511 en lançant le service **Québec 511 Info Transports**. Les usagers de la route au Québec ont accès à ce nouveau service qui se veut un portail intégré d'information multimodal, convivial et accessible à la fois par téléphone, en composant le 511, et sur le Web au [www.quebec511.gouv.qc.ca](http://www.quebec511.gouv.qc.ca). On peut ainsi obtenir tous les renseignements nécessaires pour des déplacements efficaces et sécuritaires sur le réseau routier québécois.

**Québec 511** a pour but de faciliter l'accès aux renseignements sur les transports, et ce, tant par téléphone au moyen d'un numéro abrégé que sur le Web grâce à une nouvelle carte interactive : *État du réseau en direct*. L'information diffusée par téléphone porte notamment sur les conditions routières hivernales, les travaux routiers, les incidents majeurs, les alertes météo, l'horaire des traversiers, le temps d'attente aux postes frontaliers. Dans le site Web, cette liste est enrichie des images provenant des caméras de circulation, des services offerts dans les haltes routières, et plus encore! Tous ces services visent à permettre aux usagers de la route de mieux planifier leurs déplacements, et ce, partout au Québec.

Ce nouveau service s'inscrit dans une tendance grandissante de diffusion de renseignements sur les transports destinés aux voyageurs, accessibles grâce au numéro abrégé 511 déjà offert dans plusieurs États américains et dans une autre province canadienne, soit la Nouvelle-Écosse.

Dans sa version actuelle, **Québec 511** fournit tous les mêmes services que fournissait l'Inforoutière, du ministère des Transports du Québec, mais en plus il intègre deux partenaires que sont la Société des traversiers du Québec et l'Agence des services frontaliers du Canada. Le service **Québec 511 Info Transports** regroupe l'ensemble de l'information sur les transports destinée aux voyageurs et sera donc en constante évolution en fonction des partenaires du Ministère qui seront invités à joindre la « communauté 511 ».

**Québec 511 Info Transports** vous souhaite : « Bonne route! »



Source : Direction des communications, MTQ

# Trois municipalités de l'Abitibi-Témiscamingue reçoivent la certification de village-relais

Le 3 novembre 2008, la ministre des Transports du Québec, M<sup>me</sup> Julie Boulet, a accordé la désignation de village-relais à trois municipalités de la région, soit La Sarre, Duhamel-Ouest et Témiscaming. Cette décision a été prise à la suite de l'étude des dossiers soumis par les trois municipalités et les recommandations positives du comité provincial des villages-relais. Depuis le lancement du programme de reconnaissance des villages-relais, l'Abitibi-Témiscamingue est la cinquième région à recevoir cette certification.

Sous la gestion de la Direction des parcs routiers, ce programme permet aux usagers des routes nationales stratégiques ou touristiques du Québec d'effectuer des arrêts sécuritaires à des intervalles de parcours d'environ une heure. Pour atteindre cet objectif, il faudra accorder une certification à plus de 45 villages-relais dans toute la province. Pour l'année en cours, 14 municipalités devraient se voir remettre la certification de village-relais. Pour l'obtenir, les municipalités doivent offrir des services de restauration, d'hébergement, d'alimentation, de distribution d'essence et d'entretien mécanique. Les voyageurs trouveront cette information sur un panneau stratégiquement installé au centre du village.

## Des dossiers de candidatures impressionnants

Les municipalités ont dû monter des dossiers de candidatures et les présenter au comité provincial des villages-relais. Les 19 et 20 août 2008, ce comité s'est déplacé dans chacune des trois municipalités candidates de l'Abitibi-Témiscamingue pour faire l'étude de leur dossier. Ce comité était formé des personnes suivantes :

- M. Sébastien Cloutier, Fédération québécoise des municipalités;
- M. Michel Tremblay, Union des municipalités du Québec;
- M<sup>me</sup> Sylvie Bellerose, Solidarité rurale;
- M. Claude Marquis, Direction des parcs routiers, ministère des Transports;
- M. Yvan Gagnon, Direction des parcs routiers, ministère des Transports.

De notre direction, M. Jean Iracà, chef du Service des inventaires et plan, et M. Jacques Laplante, répondant territorial pour les villages-relais, ont accompagné le comité pour la présentation des dossiers.

La Sarre a été la première ville à faire sa présentation. À bord de l'autobus «Le Paradis du Nord», les participants ont été en mesure de constater l'accueil et le dynamisme déployé par la population pour obtenir cette reconnaissance. La ville a su mettre en valeur les nombreux attraits touristiques de l'Abitibi-Ouest. Comme sa candidature a été autorisée quelques mois après les deux autres municipalités du Témiscamingue, elle a dû mettre les bouchées doubles pour compléter son dossier dans un délai beaucoup plus court, un défi qu'elle a relevé avec succès.





À Duhamel-Ouest, le comité a été fort impressionné par la taille des complexes touristiques présents sur le territoire. Le Fort Témiscamingue Obadjwan, la Bannick et le Domaine Témikami sont quelques exemples de la volonté du milieu de développer le volet récréotouristique. Dans ce dossier, Duhamel-Ouest s'est démarquée par les ententes particulières conclues avec la municipalité de Ville-Marie. Le contexte territorial de l'enclavement de Ville-Marie par la municipalité de Duhamel-Ouest est une particularité unique au Québec.

À Témiscaming, le comité a été séduit par le cachet « cité jardin » implanté dès la naissance de cette municipalité mono-industrielle. Les participants ont été éblouis par la détermination de cette municipalité à mettre en valeur le potentiel récréotouristique des magnifiques paysages du Témiscamingue. Du haut de l'observatoire de l'avenue Thorne, les participants ont aperçu le site du futur parc national Opémican, lequel prendra son envol au cours des prochaines années. À terme, cet attrait touristique majeur, mettant en valeur l'histoire du flottage du bois au Québec, attirera plus de 30 000 visiteurs par année en Abitibi-Témiscamingue.



Dans l'ensemble, le comité provincial village-relais a été séduit par la valeur des dossiers. Ceux de l'Abitibi-Témiscamingue se démarquent positivement par rapport aux autres présentés à ce jour. Le comité a souligné le réalisme et la pertinence des actions inscrites dans les plans quinquennaux déposés pour obtenir la reconnaissance de village-relais. De plus, les participants ont promis de revenir pour découvrir les nombreux attraits brièvement présentés au cours de ces rencontres. La Direction de l'Abitibi-Témiscamingue installera sous peu la signalisation requise. Bravo à ces trois municipalités pour leur initiative!

*Source : Jacques Laplante,  
Service des inventaires et plan*





# Pneus d'hiver obligatoires

Une nouvelle mesure ajoutée au Code de la sécurité routière stipule que les véhicules de promenade immatriculés au Québec, y compris les véhicules offerts en location et les taxis, doivent être munis de pneus conçus spécifiquement pour la conduite hivernale du 15 décembre au 15 mars. Aucune période de grâce n'est prévue pour les retardataires, qui pourraient se voir imposer une amende pouvant aller jusqu'à 300 \$.



Cette nouvelle mesure vise à améliorer le bilan du Québec. Les résultats d'un relevé effectué en 2005 démontrent que 38 % des accidents survenus en hiver impliquent au moins un véhicule équipé de pneus quatre saisons, et ce, même si 90 % des véhicules de promenade sont déjà équipés de pneus d'hiver. Puisqu'ils sont confectionnés en vue d'obtenir une adhérence maximale sur une surface enneigée ou glacée, les pneus conçus spécifiquement pour la conduite hivernale constituent une solution sécuritaire pour circuler l'hiver.

Le ministère des Transports entreprend sa campagne de publicité sur le thème « Évitez de patiner! Chaussez vos pneus d'hiver avant le 15 décembre ». Cette campagne est déployée à travers le réseau d'affichage du Ministère. La diffusion de messages publicitaires à la radio illustre par ailleurs les avantages, pour les automobilistes, de rouler avec des pneus d'hiver. Un cahier publicitaire sera également encarté dans des quotidiens nationaux et régionaux afin de véhiculer l'information relative aux nouvelles modalités applicables en matière de pneus d'hiver et d'en promouvoir les avantages.

Il n'y a aucune chance à prendre : l'hiver, ça prend quatre bons pneus d'hiver du 15 décembre au 15 mars. Pour plus amples renseignements sur le sujet, vous pouvez consulter la rubrique *Prévoyez l'installation de pneus d'hiver... avant le 15 décembre!* dans le site du Ministère au [www.mtq.gouv.qc.ca](http://www.mtq.gouv.qc.ca).

Source : Lucie Bray  
Module - Communications



## Nouvelles publications

### Profession : Opérateur de chasse-neige



Peu importe les caprices de dame nature, les opérateurs de chasse-neige sillonnent le réseau routier sur un peu plus de 29 000 km. Ce dépliant a pour objectif de sensibiliser les usagers de la route à ce métier exigeant, en plus de leur suggérer des gestes pour permettre à ces travailleurs d'effectuer leur travail plus aisément et des actions pour que chacun d'entre eux puisse rouler de façon sécuritaire sur les routes durant la saison hivernale.

### Motoneige en harmonie avec les citoyens et Quad en harmonie avec les citoyens

Deux nouveaux dépliants s'adressent à tous les amateurs de motoneige et de quad. Ils présentent les principaux éléments du projet de loi n° 9 modifiant la Loi sur les véhicules hors route.



On peut obtenir des exemplaires de ce document en téléphonant au 819 763-3237, poste 380. Il est également possible de consulter la version électronique sur le site Web du Ministère au [www.mtq.gouv.qc.ca](http://www.mtq.gouv.qc.ca).

En tout temps, pour avoir plus d'information sur les chantiers de la région de l'Abitibi-Témiscamingue, comme sur tous les autres chantiers du Québec, n'hésitez pas à visiter le site Web au

[www.quebec511.gouv.qc.ca](http://www.quebec511.gouv.qc.ca)

ou à composer le 511



## MINISTÈRE DES TRANSPORTS DIRECTION DE L'ABITIBI- TÉMISCAMINGUE

### Service des inventaires et plan Service des projets

#### Service du soutien à la gestion

80, avenue Québec  
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 6R1  
Tél. : 819 763-3271  
Télé. : 819 763-3493

#### Centre de services de Val-d'Or

1501, chemin Sullivan  
Val-d'Or (Québec) J9P 6V6  
Tél. : 819 354-4651  
Télé. : 819 354-4623

#### Centre de services de Rouyn-Noranda

155, chemin Senator  
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 7E7  
Tél. : 819 763-3532  
Télé. : 819 763-3786

#### Centre de services d'Amos

862, route 111 Est  
Amos (Québec) J9T 2K4  
Tél. : 819 444-5309  
Télé. : 819 444-5811

#### Centre de services de Macamic

123, 2<sup>e</sup> Rue Ouest  
Macamic (Québec) J0Z 2S0  
Tél. : 819 782-4622  
Télé. : 819 782-4042

#### Centre de services de Ville-Marie

17, rue du Parc  
Ville-Marie (Québec) J9V 1N2  
Tél. : 819 629-6423  
Télé. : 819 629-6207

[www.mtq.gouv.qc.ca](http://www.mtq.gouv.qc.ca)

Le *Sans détour* est le journal externe du ministère des Transports du Québec diffusé dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue. Il est entièrement produit par le Module – Communications en collaboration avec toutes les autres unités administratives.

**Mise en page et impression :** Lucie Bray,  
Carole Lachance

**Révision et correction :** Luc Adam

#### Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Québec  
ISSN 1496-094X